

BULLETIN AGROMÉTÉOROLOGIQUE

Situation météorologique

Situation pluviométrique

Durant cette décade des activités pluvio orageuses ont été notées dans quelques régions Centre (Diourbel, Kaolack, Fatick et Kaffrine) et Sud et Sud Est du pays (Tamba, Kolda, Kédougou, Sédhiou, Ziguinchor).

Au Nord du pays c'est seulement la région de Matam qui a reçu de faibles pluies (2.0mm Matam et 6.0mm à Ranérou).

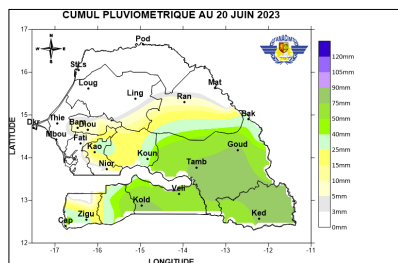
Au Centre du pays des pluies utiles (supérieures à 20mm) ont été recueillies le 18 juin dans les localités de Kaolack (23.2mm), Guinguinéo (36.5mm), Kaffrine (30.7mm), Mbrirkilane (22.9mm) et Kounghoul(32.5mm).

Dans les régions Est et Sud Est (Tamba et Kédougou), la décade a été pluvieuse. Avec une moyenne de 5 jours de pluies durant la décade, les cumuls ont dépassé 50mm sur plusieurs postes suivis: Goudiry (83.9mm), Tamba (69.3mm), Saraya (79.0mm), Fongolimbi (45.9mm), Kédougou (57.6mm).

Au Sud, (Kolda, Sédhiou, Ziguinchor) c'est surtout pendant la journée du 17 juin que des quantités de pluie plus ou moins importantes ont été reçues: 55.0mm au Cap Skirring, 33.3mm à Oussouye, 24.0mm à Bounkiling, 25.0mm à Bignona

A ce jour, la majorité des localités situées dans la moitié sud du pays ont rempli les conditions de démarrage de la saison culturale. Hormis Kédougou où on note un retard de 8 jours pour le démarrage, on note des avances sur la majorités de postes.

Le cumul saisonnier varie de 0.8 mm à Ranérou à 90.7mm à Kolda (voir carte des cumuls saisonniers)



Perspectives de la troisième décade de Juin 2023

Du 21 au 22 juin, le temps sera stable sur la majeure partie du pays hormis les régions Sud où des risques de pluies faibles sont prévus. Du 23 au 24 juin, les conditions resteront favorables à des pluies et orages au Sud avec une possibilité d'extension vers le Centre-sud; ailleurs un ciel passagèrement nuageux prédominera. À partir du 26 juin jusqu'au 30 juin, une phase humide intéressera une bonne partie du territoire. Des activités pluvio-orageuses sont prévues par endroits sur les régions Sud et Centre du pays. Ces pluies aborderont le pays par le Sud-est dans la soirée du 26 juin allant à la journée du 27 juin puis évolueront vers le Centre et probablement dans les régions Nord au courant la journée du 28 juin. Les activités pluvieuses seront enregistrées dans certaines localités au Sud du pays dans la journée du 29 et 30 juin.

Décade du 11 au 20 Juin
2023

Sommaire

- **Météo:** Conditions de démarrage de la saison remplies dans la moitié Sud
- **Hydrologie:** Niveau du fleuve Sénégal et de la Falémé supérieur à 2022
- **Agriculture:** Poursuite de la mise en place des intrants
- **Situation pastorale:** Rareté du fourrage dans les départements de Linguère et Dagana
- **Suivi de la végétation:**
- **Situation des marchés:** Faiblesse de l'offre des produits locaux secs dans les marchés ruraux

Stations	Dates de début de la saison culturale		
	2023	2022	Normale 1991-2020
Saint Louis	-	24 juil.	03 aout
Podor	-	24 juil.	04 aout
Matam	-	27 mai	08 juillet
Ranérou	-	27 mai	08 juillet
Louga	-	24 juil.	01 aout
Linguère	-	19 juil.	20 juillet
Diourbel	-	21 juin	21 juillet
Bambey	-	20 juin	22 juillet
Thiès	-	19 juil.	29 juillet
Mbour	-	20 juil.	28 juillet
Dakar Yoff	-	20 juil.	26 juillet
Fatick	-	27 mai	13 juillet
Kaolack	18 juin	27 mai	16 juillet
Kaffrine	18 juin	27 mai	11 juillet
Kounghoul	18 juin	08 juin	12 juillet
Nioro du Rip	-	27 mai	09 juillet
Tambacounda	13 juin	27 mai	29 juin
Goudiry	13 juin	27 mai	03 juillet
Bakel	16 juin	27 mai	10 juillet
Kédougou	13 juin	08 juin	07 juin
Kolda	10 juin	26 mai	21 juin
Vélingara	15 juin	08 juin	30 juin
Ziguinchor	17 juin	27 mai	25 juin
Cap Skirring	17 juin	22 juin	28 juin

Situation hydrologique

Dans cette contribution la situation hydrologique de la 2e décennie ainsi qu'une comparaison sont faites avec la même décennie de l'année hydrologique précédente (2022-2023) et l'année de la plus faible hydraulité (1984-1985). Le niveau du fleuve Sénégal et de la Falémé reste **supérieur à celui de la même décennie de l'année précédente (2022)** au niveau des stations hydrométriques retenues à quelques exceptions (Matam). Seules les stations du fleuve Sénégal et celles de la Falémé sont analysées dans cette contribution.

Station de Bakel

A la station hydrométrique de Bakel, la deuxième décennie du mois de juin est marquée par une hausse du niveau du fleuve. Le niveau moyen journalier du fleuve est passé de **234 cm le 11 juin** à **281,3 cm le 20 juin 2023** soit une **Hausse de 47,3 cm**. Aussi, le niveau du fleuve à la deuxième décennie du mois de juin 2023 dépasse celui de la même décennie de l'année hydrologique précédente (**2022-2023**), à l'exception des journées du 15 et 16 juin.

Station de Matam

A la station hydrométrique de Matam, après une **hausse du niveau du fleuve**, entamée à la première décennie de juin, une baisse s'en est suivie dans les 5 premiers jours de la deuxième décennie passant de **199,5 à 179 cm (-20,5 cm)**. Et à partir de la journée du

16 juin, une reprise de la hausse de **44 cm** du niveau est observée. Toutefois, avec cette nouvelle hausse, le fleuve n'atteint pas encore son niveau de l'eau de l'année précédente.

La décennie est marquée par une faible variation en dents de scie du niveau du fleuve. A partir du 17 juin, on note une *faible évolution à la hausse* jusqu'à la fin de la décennie. Comparé à celui de l'année dernière, le *niveau du fleuve* à Podor est *inférieur* à l'exception des journées du 18, 19 et 20 juin.

Station de Podor

Le niveau actuel de la Falémé est passé de **0 cm** en début de la décennie à **75,3 cm** la journée du 19, puis à **86,7 cm** le 20 juin. Ce niveau est supérieur à celui de la même décennie de l'année dernière, du mois de juin de l'année précédente. Le niveau de la plus *faible hydraulité (1984-1985)* de la Falémé n'est pas encore atteint à la même période.

CONCLUSION

La situation hydrologique dans le bassin du Fleuve Sénégal est marquée par **de légères hausses du niveau de l'eau** par rapport à celui de la **décennie précédente** et de celle de **l'année hydrologique précédente (2022-2023)**. La situation hydrologique est un peu ambiguë de l'amont à l'aval du fleuve. Pour les stations de **Bakel** et de **Kidira la hausse est constante**. Au niveau des stations de **Matam** et de **Podor**, l'évolution est équilibrée.

Situation agricole

Le démarrage des préparatifs de la campagne agricole 2023-2024 est effectif dans toutes les régions depuis mi-avril avec la mise en place des comités de Supervision, de contrôle et de Suivi des Opérations de mise en place et de cession des Intrants agricoles et matériels agricoles.

I. Mise en place des intrants

Pour rappel, la distribution des intrants se fait au niveau des commissions locales de distribution. Ces cadres regroupent toutes les sensibilités au niveau local (groupement de jeunes, groupement de femmes, organisation de producteurs, société civile, syndicat etc.).

I.1 Semences

Dans le but de faciliter l'accès des producteurs aux intrants agricoles et de créer les conditions d'une bonne productivité agricole, l'Etat a décidé, pour cette campagne agricole 2023/2024, de poursuivre la politique de subvention des intrants agricoles pour la Campagne agricole.

A cet effet, le Ministère de l'Agriculture, de l'Équipement rural et de la Souveraineté alimentaire a pris **les lettres circulaire N° 00959/MAERSA/DA du 03 mai 2023** fixant la composition et les missions des commissions de supervision, de contrôle et de suivi des opérations de mise en place et de cession des intrants agricoles pour la campagne 2023/2024 et **00958/MAERSA/DA DU 03 mai 2023** fixant les prix de cession des semences et **001056/MAERSA/DA DU 19 mai 2023** fixant les prix engrais et fertilisants subventionnés.

Semences d'arachides

L'objectif global de mise en place des semences subventionnées au niveau des communes rurales est de **soixante-quinze mille huit**

cent (75 800) tonnes dont **vingt mille (20 000) tonnes** de semences écrémées et **cinquante-cinq mille huit cent (55 800) tonnes** de semences certifiées.

Les mises en place des semences d'arachide sont : **Kédougou** a reçu **97,7 %** de ses semences d'arachide avec un taux de cession de **76,0 %**, **Tambacounda** **75,9 %** de mises en place avec un taux de cession de **0,8 %**, **Kolda** **88,81 %** de mise en place avec un taux de cession de **96,24 %** à la date du 20 juin, **Ziguinchor** **58,6 %** de mises en place avec un taux de cession **67,0 %**.

Kaffrine, un taux de mise en place de **59,9 %** avec un taux de cession **56,2 %**, **Kaolack**, taux de mises en place de **76,6 %** avec un taux de cession de **49,4 %**.

A Fatick, le taux de mises en place est de **75,9 %** avec un taux de cession de **12,3 %**.

Louga, le taux de mises en place est **55,4 %**.

Semences d'espèces diverses

Les notifications et les plannings sont envoyés aux fournisseurs. Les mises en place vont incessamment démarrer. Les objectifs pour les espèces diverses pour la campagne agricole 2023/2024 tourneront autour de : 4 500 tonnes de semences certifiées et 680 tonnes de semences hybrides de maïs ; 1 200 tonnes de semences de sorgho ; 2 000 tonnes de semences certifiées de niébé ; 6 000 tonnes de niébé ordinaire ; 7 000 tonnes de semences de sésame ; 75 tonnes de fonio ; 30 tonnes de semences de Pastèque.

Semences de Nouvelles espèces Innovantes

Les objectifs des semences de nouvelles cultures innovantes sont de : 40 tonnes de semences de tournesol ;

Situation agricole (suite)

65 000 unités de plants de palmier ;150 tonnes de semences de blé.

I.2 Engrais

Dans le cadre de l'exécution de la campagne agricole 2023/2024, les quantités d'engrais prévues pour la subvention sont de **180 000 tonnes d'engrais minéral** dont **105 000 tonnes d'engrais NPK** et **75 000 tonnes d'urée**.

30 000 tonnes de phosphate, 9 000 tonnes d'engrais organique solide, 105 338 litres d'engrais foliaire, amendement organique solide **3 000 tonnes** et biostimulant solide **3 000 tonnes**.

Les notifications sont envoyées aux fournisseurs des engrais et fertilisants. Les mises en place vont démarrer incessamment sur-tout pour les régions du Sud et Sud-est.

NB. Pour l'engrais (Urée- 46-0-0) les mises en place sont en train d'être faites à Kédougou.

DYNAMIQUE DES SEMIS

A Tambacounda, les semis à sec et en humide du mil souna se poursuivent, à la date du 19 juin.

A Kaffrine, Les pluies enregistrées au niveau régional confirment le démarrage de la présente campagne agricole sur le plan pluviométrique. Ces précipitations profitent plus au semis à sec du Mil souna mais également à la décomposition de la matière organique épandue dans les champs à la date du 15 juin. A Kaolack, à la date du 16 juin, seuls les semis à sec du mil sont effectués.

II. CONCLUSION

La campagne agricole 2023/2024 a démarré avec la mise en place effective des intrants et les opérations s'effectuent sous l'égide des Commissions locales de Supervision, de Contrôle et de Suivi des Opérations de Mise en place et de Cession des Intrants.

Situation pastorale

La Situation alimentaire, l'état du cheptel et des pâturages

Dans le haut Diéri, on note la présence de transhumants en provenance des départements de Dagana et Linguère. Le pâturage y est plus ou moins abondant. Par contre, dans le bas et moyen diéri, il est presque inexistant.

Les réserves fourragères dans le département de Dagana sont de plus en plus rares. Même les résidus de canne à sucre sont difficilement exploités avec les réticences de plus en plus grandes de la CSS qui ferme maintenant ses portes à 14h. Au niveaux des départements de Matam et Ranérou, les pâturages restent encore fournis dans certaines zones.

Dans le Walo, avec l'abondance de la crue de cette année, les cultures de décrue sont pratiquées dans de vastes espaces avec une bonne prédisposition de pâturage post récolte. La paille de riz issue de la récolte de la saison hivernale est fortement convoitée par les animaux dans cette zone. Au même moment, les pâturages de décrue sont quasiment épuisés au même titre que les stocks de la paille de riz issue de la récolte de la saison hivernale.

Les prix de l'aliment continuent de renchérir du fait de la forte demande conjuguée à la rareté et à la pauvreté en pâturage. L'aliment OSB est disponible dans tous les départements demandeur à un prix légèrement inférieur

L'aliment subventionné dans les points vente pour la tabaski 2023 est de 2200 tonne à raison de 5200 Fcfa.

- L'abreuvement du cheptel se fait principalement au niveau des forages et puits pastoraux sauf dans le Walo au niveau du fleuve Sénégal et de ses défluent.

- L'état d'embonpoint des animaux se dégrade du fait de la ratification du fourrage

- La quasi-totalité des transhumants de la région st louis sont revenus dans leurs zones de départ. Bon nombre de transhumants sénégalais en République islamique de Mauritanie sont de retour. Dans la période du 30 Mai au 21 juin 2023, on a enregistré **un cumul de 186 623** moutons importés du Mali, de la République Islamique de Mauritanie et du Burkina Faso en destination de **Dakar, de Mbirkelane, de Séwékaye, de Missirah de Sandiara, de Kaolack, Tambacounda, Touba, Thiès, Kolda, Kédougou, de Dahra Djolof, de Dinguiraye, de Bondji et Saint-Louis.**

- Durant la deuxième décade du mois de juin 2023, dans le cadre du Système national de Surveillance épidémiologique des maladies animales et au titre de la surveillance passive, neuf (09) Chefs des Services régionaux de l'Elevage et des Productions animales de Saint-Louis, Fatick, Kolda, Kaffrine, Thiès, Dakar, Diourbel, Tambacounda, et Kédougou ont rapporté des suspicions de botulisme chez les espèces bovine, équine et ovine, clavelée, coccidiose caprine, coryza aviaire, dermatophilose bovine, distomatose chez les espèces bovine et ovine, dourine, gourme équine, maladie de Newcastle, pasteurellose chez les espèces bovine, caprine et ovine, peste des petits ruminants, piétin, trypanosomose, variole aviaire et variole caprine.

Au total, soixante et un (61) foyers de suspicions de maladies ont été rapportés.

Les trois (03) maladies dominantes sont :

- la pasteurellose chez les espèces bovine, caprine et ovine pour 13 foyers ;
- le botulisme chez les espèces bovine, équine et ovine pour 11 foyers ;
- la peste des petits ruminants pour 08 foyers.

Suivi de la végétation

Indice de Végétation (NDVI : *Normalized Difference Vegetation Index*)

A la première décade du mois juin 2023, l'installation de la végétation est timide sur la majeure partie du territoire national avec des valeurs du NDVI qui sont faibles (Figures 1a, 1b et 1c). Ces valeurs sont légèrement inférieures à celles de l'année 2022 à la même période (Figures 1d, 1e et 1f), notamment dans les régions de Ziguinchor, Sédhiou et Kérougnou malgré les évènements pluvieux observés dans ces zones.

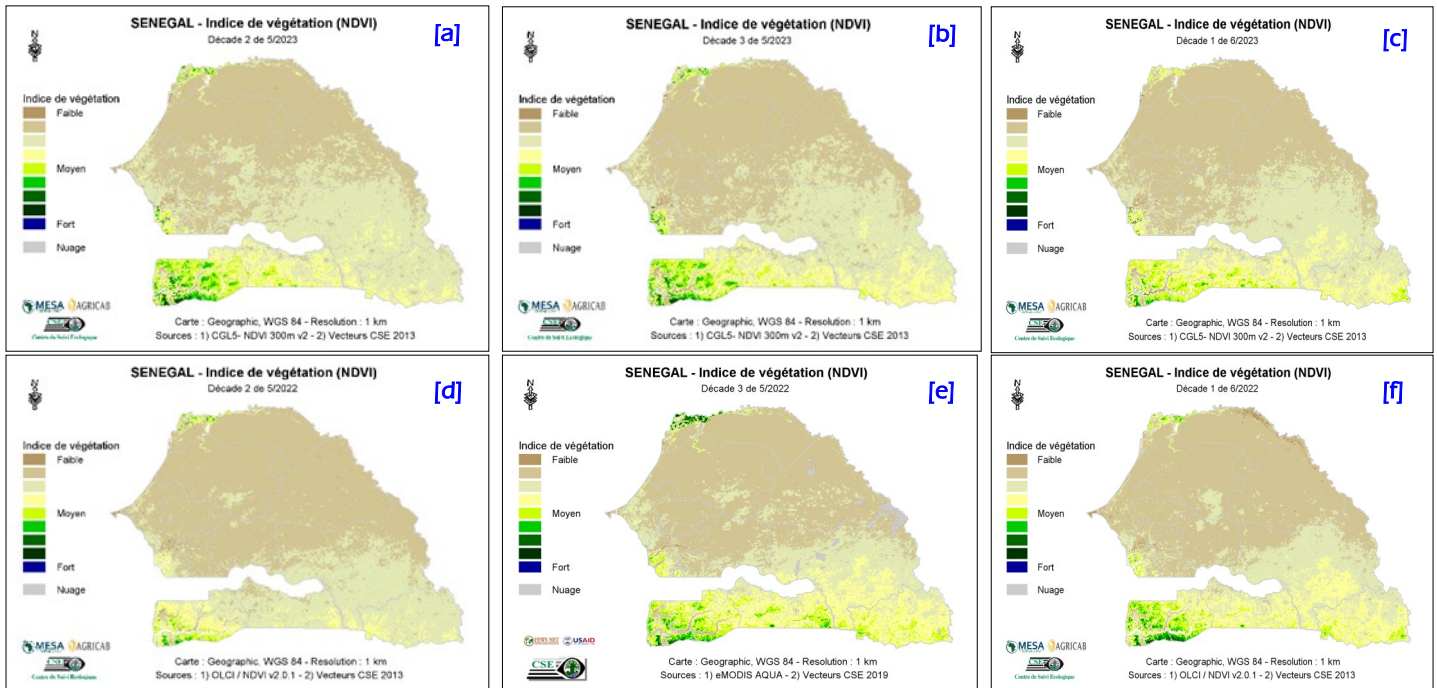


Figure 1 : Cartes du NDVI de (a) la deuxième, (b) la troisième décade du mois de mai et (c) la première décade du mois de juin 2023 en comparaison avec les valeurs de l'année 2022 aux mêmes décades (d), (e) et (f), respectivement.

Situation des marchés

I – Niveau approvisionnement des marchés

Les offres des produits locaux secs sont faibles dans les marchés ruraux de collecte et dans ceux urbains. Cette situation est liée à la phase transitoire caractérisée par l'épuisement des stocks des produits de la campagne agricole précédente, à l'installation de la soudure et à l'occupation des paysans dans les travaux champêtres portant sur les préparatifs de la campagne agricole 2023/2024. Ainsi, l'approvisionnement est constitué faiblement de céréales locales sèches (mil, sorgho, maïs) et majoritairement de riz importé et de légumes locaux de grande consommation : oignon, pomme de terre. Les marchés à bétail ont été plus dynamiques au courant de cette décade, sous l'impulsion d'une offre et d'une demande en animaux (surtout en ovin) plus importante qu'au décade précédent avec des prix toujours élevés.

II – Analyse comparative des prix

Céréales locales sèches : les prix moyens de détail s'affichent comme suit : **412F CFA/kg** (mil souna), **418 F CFA/kg** (sorgho), **352 F CFA/kg** (maïs). La comparaison annuelle indique des

hausse légère de : mil (+17%), sorgho (+9%) et une baisse pour le maïs (-7%). Les variations quinquennales sont plus importantes avec de fortes hausses de : mil (+67%), sorgho (+50%) et maïs (+52%). Le prix du riz local décortiqué qui s'élève à **410 F CFA/kg** est en hausse de **14% et 34%**, respectivement par rapport à ses valeurs annuelle et quinquennale.

Céréales importées : les prix des céréales importées qui s'affichent à : **355 F CFA/kg** (riz brisé importé non parfumé), **525 F CFA/kg** (riz brisé importé parfumé), **352 F CFA/kg** (maïs) restent élevés. Les comparaisons indiquent de faibles variations annuelles pour le riz non parfumé (+6%), pour le riz parfumé (+12%) et une baisse pour le maïs (-8%). Les variations quinquennales sont en hausse de : riz non parfumé (+16%), riz parfumé (+21%) et maïs (+38%)

Légumineuses : les prix de détail des produits de rente se situent à : **1055 F CFA** (niébé), **560 F CFA** (arachide coque), **1053 F CFA** (arachide décortiquée). La comparaison annuelle indique des hausses légères de 20% (arachide coque), 16% (arachide décortiquée) et une baisse de 12% (niébé). La comparaison quinquennale indique de fortes hausses de **+75%** (arachide coque), **+70%**

Situation des marchés (suite)

(arachide décortiquée) et de **+43%** (niébé).

Légumes : les prix moyens régionaux ont oscillé majoritairement dans les fourchettes suivantes : « **450 – 700** » F CFA/kg (oignon local), « **400 – 700** » F CFA/kg (pomme de terre local), soit des prix moyens respectifs de **590** F CFA/kg, **560** F CFA/kg. Les variations annuelles sont de **+99%** (oignon local) et **+10%** (pomme de terre local). La comparaison quinquennale indique des hausses de **84%** (oignon local) et de **37%** (pomme de terre local).

Bétail : les prix des sujets présentés ont oscillé dans les fourchettes suivantes : « **275 000 – 500 000** » F CFA/tête pour les bovins, « **80 000 – 162 500** » F CFA/tête pour les ovins, « **35 000 – 42 500** » F CFA/tête pour les caprins, soit des prix moyens respectifs par tête de : **390 500** F CFA, **120 760** F CFA, **39 490** F CFA. La comparaison par rapport aux périodes de référence montre des

variations annuelles en hausse de (+11%) chez les bovins, (+9%) les ovins et (+6) chez les caprins. La comparaison quinquennale indique aussi des hausses moyennes pour les bovins (**+39%**), les ovins (**+38%**) et les caprins (**+25%**).

III – Perspectives : La troisième décade du mois de juin 2023 serait caractérisée par des offres faibles dans les marchés ruraux de collecte et des stocks moyens à faibles dans les marchés urbains pour les produits locaux secs. L'affluence dans les marchés ruraux devrait s'affaiblir avec l'épuisement des stocks des producteurs, l'installation de l'hivernage et les préparatifs de la campagne agricole. Conséquemment, les prix des produits agricoles locaux (céréales sèches, légumineuses) vont poursuivre leurs tendances haussières.

Recommandations générales

- Encourager les populations à s'informer sur les prévisions météorologiques : pour apprécier les dates de semis optimales en humide au niveau des localités ayant reçues des pluies utiles;
- Informer les éleveurs sur l'installation progressive de la saison des pluies pour qu'ils puissent organiser les mouvements de transhumance du bétail;
- Diligenter les opérations de mise en place des intrants;
- Lever le gel des importations d'oignon pour atténuer la tension notée sur le marché;
- Renforcer la surveillance dans les marchés pour respecter les prix appliqués.

Groupe de Travail Pluridisciplinaire

Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie
Aéroport Léopold S. Senghor B.P. 8257 Dakar-Yoff _ Sénégal
Téléphone : +221 33 869 53 39 Fax : +221 33 820 13 27
Messagerie : gtp-senegal_dmn@yahoo.fr

Créé dans le cadre du Programme AGRHYMET, le GTP a pour objectif de contribuer à l'alerte précoce pour la sécurité alimentaire en fournissant des informations complètes sur la campagne agricole. Sa coordination technique est assurée par l'Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie (ANACIM) . Le groupe composé des services intervenant dans le domaine de la production agricole(Direction de la Gestion et de la Planification des Ressources en Eau, Direction de l'Agriculture, Direction de la Protection des Végétaux, Elevage, Centre de Suivi Ecologique, Commissariat à la Sécurité Alimentaire, Secrétariat Exécutif du Conseil National de la Sécurité Alimentaire, CONACILSS, Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques...) publie à la fin de chaque décade un Bulletin Agrométéorologique Décadaire destiné aux autorités nationales, aux bailleurs de fond et aux techniciens, à la presse etc.

Dans le cadre de la mise en place du Cadre Mondial des services climatologiques, ce groupe a été élargi aux assurances agricoles, INP, CNCR, CONGAD, ANCAR, URAC, Direction Générale Santé , DPVE et à la presse...